

# **Etude d'Impact Socio-Economique du projet Goro Nickel**

## **Présentation / Introduction**

L'objet de cette note introductive est de présenter la structure du rapport final présentant les travaux réalisés dans le cadre de l'Etude d'Impact Socio-Economique (EISE) du projet Goro Nickel (Nouvelle-Calédonie).

A noter qu'à chaque fois qu'il est fait référence aux impacts socio-économiques dans le présent document, il est entendu que les aspects socio-culturels sont inclus.

### **Contexte et déroulement**

Cette étude, financée par Goro Nickel, a été réalisée par une équipe constituée spécifiquement pour mener à bien ce projet. Opérant en marge des structures hiérarchiques de Goro Nickel, l'équipe a été placée sous le contrôle d'un groupe de travail de l'EISE, désigné au sein du Sous Comité « Impact socio-culturel » de la Province Sud de Nouvelle-Calédonie. Elle a, également, bénéficié des conseils et de l'appui du consultant URS (bureau de Melbourne).

Les phases de l'étude, présentées ci-après, se sont déroulées entre janvier et novembre 2007. La période de consultation des communautés mélanésiennes dans le périmètre de l'étude a eu lieu entre mars et septembre 2007.

Cette participation des communautés est cruciale car elle conditionne la validité des conclusions de l'étude.

Le groupe de travail de l'EISE a supervisé et contrôlé la conduite de l'étude, de sa structuration à ses résultats.

### **Objectif**

L'EISE avait pour objectifs :

- Établir un schéma stratégique pour la gestion des impacts socio-économiques, réduire les éventuels impacts négatifs et maximiser les impacts positifs du projet.
- Optimiser les opportunités d'améliorer le bien-être des communautés.
- Générer des processus de développement à long terme pour ces communautés, et, au-delà, pour la Nouvelle-Calédonie.

L'étude a été structurée et réalisée de façon à atteindre ces objectifs dans le respect des meilleures pratiques internationales actuellement en vigueur pour la planification de grands projets, et qui ont dicté les méthodes de travail appliquées par l'équipe, en particulier les principes d'engagement et de participation des communautés.

La méthodologie appliquée est décrite en annexe de cette note et détaillée dans chaque partie du rapport.

### **Structure**

Les résultats de l'étude sont présentés dans trois grands volets :

- Volet 1 : Etat initial du contexte socio-économique

Point de départ de l'étude, un état des lieux des conditions socio-économiques actuelles des communautés dans la zone d'impact du projet a été réalisé. Cet

état initial a pour vocation de servir de référence et de permettre d'identifier et de suivre, au fur et à mesure de leur évolution dans le temps, les changements potentiellement liés au projet. Il recueille principalement des données publiquement disponibles et il incorpore certains des résultats de l'enquête menée auprès des ménages dans le cadre de l'étude.

- Volet 2 : Evaluation participative des impacts socio-économiques

Les impacts (positifs et négatifs) du projet perçus comme probables par les communautés ont été identifiés et documentés, ainsi que les solutions envisagées par ces communautés. Le document est essentiellement basé sur la consultation des communautés. Il présente leur contribution (intrinsèquement subjective), sans censure, mais de façon synthétisée.

- Volet 3 : Proposition de stratégie de gestion des impacts socio économiques

Ce document est une proposition du groupe de travail de l'EISE et constitue l'aboutissement de l'étude, conformément aux objectifs cités précédemment. Il s'appuie fortement sur les deux précédents volets de l'étude, en particulier l'évaluation des impacts. La stratégie proposée par le groupe de travail et les propositions de plans d'action qui en découlent reposent sur le maintien du dialogue engagé avec les communautés et sur l'appropriation de ces actions par ces dernières. Cette stratégie a été conçue comme un outil pouvant être repris par quiconque ayant volonté et le mandat d'agir dans l'intérêt des communautés concernées.

## **Méthodologie**

### ***Principe directeur***

Conformément aux standards de bonnes pratiques internationaux concernant les études d'impact, le principe majeur appliqué pour cette étude est celui de la participation de la population. Une attention toute particulière a donc été apportée à l'identification et à l'implication de tous les groupes et des individus potentiellement impactés par le projet.

### ***Collecte de données***

L'étude présentée ici a nécessité d'importants travaux de collecte de données variées, que ce soit des données primaires (c'est-à-dire collectée directement à la source par les chargés d'enquête) ou secondaires (c'est-à-dire les données publiées – littérature ou source officielle). Dans la mesure du possible, les différentes sources ont été croisées de façon à obtenir une image aussi complète et actuelle que possible.

Les méthodes de collecte de données utilisées dans le cadre de l'enquête peuvent se classer en trois catégories :

- Des méthodes quantitatives, y compris le recours à des études démographiques, à des enquêtes auprès des ménages et à des études de tendances.
- Des méthodes qualitatives pour l'étude de sujets plus complexes ou plus sensibles, tels que les relations et les réseaux sociaux, les valeurs des

communautés ou des foyers, leurs perceptions, leurs aspirations et leurs priorités.

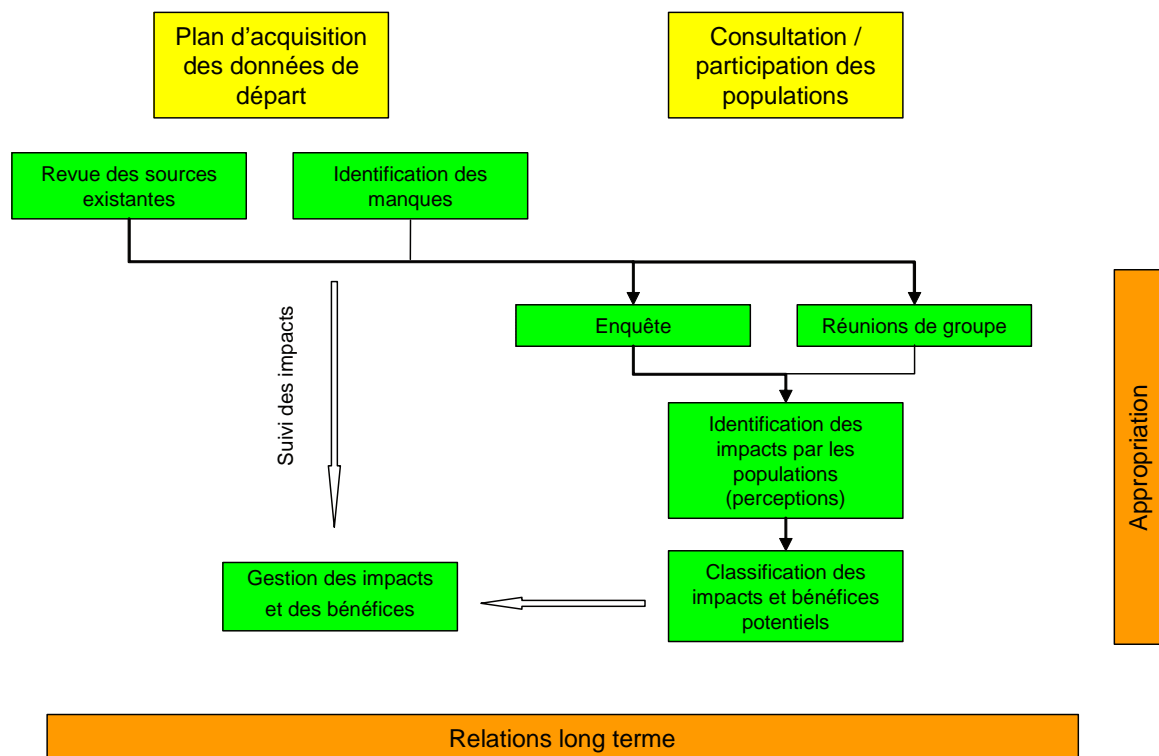
- Des approches participatives, mises en place pour impliquer les parties prenantes dans la recherche, l'apprentissage et les processus de décision, en recourant notamment à l'analyse des impacts potentiels suscitant l'inquiétude des parties prenantes ou à l'analyse des données collectées et les commentaires sur les premiers résultats.

La collecte d'informations primaires (répondant aussi à l'impératif de démarche participative), première source d'analyse des impacts et des solutions, a été effectuée essentiellement par le biais de trois catégories d'interventions :

- entretiens semi-structurés avec des personnes influentes ;
- consultation des communautés sous forme de réunions de groupe (focus groups) ;
- enquêtes auprès des ménages.

La Figure 1 schématise la méthodologie appliquée lors de la réalisation des différentes étapes de l'étude.

**Figure 1 : articulation des différentes méthodes de collecte d'information**



## L'EISE et les principes de développement durable

L'objet de cette note est de résumer la façon dont la démarche de l'EISE suit les principes de développement durable.

Selon la définition du sommet de Rio (1992), le développement durable est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs.

Appliqué à l'exploitation des ressources naturelles, le développement durable se conçoit comme un transfert entre le capital naturel (ressource minière par exemple) et le capital économique et humain (ou social). Le principe sous-jacent est que l'exploitation des ressources naturelles doit permettre le développement d'autres richesses, notamment, en développant la capacité des populations à créer un avenir meilleur pour elles-mêmes et en initiant un effet d'entraînement économique qui perdure au-delà de la période d'exploitation des ressources naturelles.

### Prise en compte des populations

L'IFC (International Finance Corporation) a décliné les principes de développement durable spécifiquement pour les communautés et a énoncé les critères de performance suivants pour les projets susceptibles d'être financés par l'IFC<sup>1</sup>. La deuxième colonne du tableau décrit brièvement la façon dont l'EISE répond à ces principes.

Principes IFC	EISE
Assurer que le processus de développement favorise le plein respect de la dignité, des droits de l'homme, des aspirations, des cultures et des modes de subsistance basés sur des ressources naturelles des communautés.	L'étude identifie et quantifie dans quelle mesure les populations locales dépendent des ressources naturelles (marine ou terrestre) pour leur subsistance ou leurs revenus.  La population est largement consultée, pour identifier ses aspirations, ses valeurs et ses besoins principaux.

<sup>1</sup> [http://www.ifc.org/ifcext/enviro.nsf/AttachmentsByTitle/pol\\_PerformanceStandards2006\\_full\\_French/\\$FILE/IFC+Performance+Standards\\_French.pdf](http://www.ifc.org/ifcext/enviro.nsf/AttachmentsByTitle/pol_PerformanceStandards2006_full_French/$FILE/IFC+Performance+Standards_French.pdf)

<b>Principes IFC</b>	<b>EISE</b>
Éviter les impacts négatifs des projets sur les communautés ou, si cela n'est pas possible, minimiser et atténuer ces impacts ou les indemniser et leur fournir des opportunités de bénéficier de développements culturellement appropriés.	Objectif premier de l'EISE : établir un schéma stratégique pour la gestion des impacts socio économiques, réduire les éventuels impacts négatifs et maximiser les impacts positifs du projet.
Établir et maintenir une relation permanente avec les communautés affectées par un projet pendant toute la durée du projet.	Objectif de l'EISE : générer des processus de développement à long terme pour les communautés et au-delà pour la Nouvelle-Calédonie, au travers d'un dialogue permanent et d'une gestion participative.
Favoriser une négociation de bonne foi avec les communautés et leur participation libre et éclairée lorsque les projets sont situés sur des terres traditionnelles ou coutumières exploitées par elles.	Il est préconisé d'impliquer autant que possible les populations locales dans les décisions les concernant.
Respecter et préserver la culture, les connaissances et les pratiques des communautés.	Les questions de l'enquête terrain, ainsi que la recherche d'information initiale, ont pour objectif d'identifier ces éléments culturels importants, afin d'établir des processus de gestion des impacts respectueux de cette culture.

Au-delà de ces principes, le processus de l'EISE vise à créer un dynamisme au sein des communautés qui les mènent sur la voie d'un développement économique concerté, largement contrôlé par elles-mêmes, pour le long terme. Il s'agit essentiellement d'accompagner le développement des capacités sociales, humaines et économiques des communautés.

Ce rapport a été réalisé sous la gouvernance :

- du Groupe de Travail :
  - Akaro Marguerite
  - Atti Chanel
  - Atiti Eliane
  - Bousseau Fabienne
  - Katrawa Malo
  - Koroma Jacques
  - Koroma Sylvana
  - Koroma François
  - Koteureu Raymond
  - Paita Clément
  - Rolly René
  - Sodjiro Jean
  - Streeter Eric
  
- par l'équipe de l'EISE pilotée par Laurence Kuntz :
  - Mezille Véronique
  - Roger Pascale
  - Sauray Rachelle
  - Wacalie Fabrice
  
- et URS Corporation :
  - Brulliard Christophe
  - Sheehy Bren

## Remerciements

Ce travail a été réalisé grâce au soutien et à la participation :

- Des tribus de Yaté et du Mont-Dore et de leur conseil et chefferie ;
- Des communautés de Borendy, Païta, l'île des Pins, Lifou et Maré et de leur conseil et chefferie ;
- Du sous-comité socioculturel de la Province Sud et de son président Raymond Koteureu ;
- Du conseil de l'Aire Djubéa-Kapone ;
- Du sénat coutumier ;
- Des médiateurs de la Province Sud et de leur responsable Nathalie Lemagne ;
- De la Direction de la Jeunesse et des Sports de la Province Sud (DJS) ;
- De la Mission d'Insertion des Jeunes (MIJ) ;
- De la Direction Provinciale des Affaires Sanitaires et Sociales de la Province Sud (DPASS) ;
- De la Mairie de Yaté ;
- De la Mairie du Mont-Dore ;
- De Goro Nickel ;
- Agouréré Michel ;
- Agouréré Valentin ;
- Gay Eric ;
- Gnibekan Christophe ;
- Hnaiseline Nidoish ;
- Kapetha Théophile ;
- Koroma Adrien ;
- Koteureu Marie-Jeanne ;
- Lalie Jacques ;
- Mapou Raphaël ;
- Ouetcho Albert ;
- Sinewami David ;
- Tara Lambert ;
- Vandegou Claudi ;
- Yewene Damien